

## Recherche un(e) **Junior Informaticien(ne) Analyste**

Vous êtes intéressé par le secteur santé ? Vous avez envie de prendre part à la révolution que constitue l'e-santé ? Vous êtes curieux et autonome ? Vous n'avez pas peur de travailler dans un secteur où il faut constamment s'adapter aux changements fréquents ? Alors ce poste de Junior Informaticien Analyste est fait pour vous !

Pour Abrumet et son Réseau Santé Bruxellois, vous participerez à la mise en place et le suivi des systèmes en matière de partage informatique des données de santé.

### **Responsabilités**

- En collaboration avec la direction, vous élaborez un plan d'action
- Vous concevez/suivez la conception des systèmes d'information
- Vous analysez sur le plan fonctionnel de nouveaux projets ou des adaptations de systèmes existants
- Vous participez à l'évolution de l'architecture IT
- Vous préparez les cahiers de charges
- Vous suivez les tests, validations et déploiements
- Vous assurez un support applicatif en deuxième ligne
- Vous en monitoriez les systèmes

### **Formation et expérience**

- Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (master, bac + 5) d'ingénieur ou d'informatique
- Une expérience professionnelle n'est pas obligatoire
- Vous êtes bilingue ou trilingue (Néerlandais/Français/Anglais)

### **Talents et compétences**

- Vous êtes pragmatique, capable de mener vos projets en toute autonomie. Vous aimez organiser les ressources, fixer les priorités, planifier, mettre en place les procédures.
- Vous êtes orienté résultats
- Vous êtes souple et créatif. Vous voyez la recherche de solutions aux nouveaux problèmes comme un jeu plutôt que comme une contrainte.
- Vous avez le sens de l'équipe, qu'elle soit interne ou externe.

### **Notre offre**

Nous vous proposons un CDI au sein d'une petite ASBL entrepreneuriale, avec un package salarial attractif. Envoyez votre candidature (CV et véritable lettre expliquant votre motivation) à l'adresse [cv@abrumet.be](mailto:cv@abrumet.be)

Merci de noter que seules les candidatures de personnes ayant le droit de travail en Belgique seront prise en compte.